

Affichage : le 19/05/2023

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS RÉUNION RESTREINTE TÉLÉPHONIQUE DU 19/05/2023</p>
--

Présents : Mme B. GOSSET, Mrs J.M HENON, H. LANNOY

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 18/05/2023

Coupe CARDON Frères :

59940.1 WARDRECQUES A – EPERLECQUES Ca B : Forfait de WARDRECQUES A (mail du club). Homologué : WARDRECQUES A 0 – EPERLECQUES B 3 par forfait. Amende minorée 25€ à WARDRECQUES.

59943.1 RENESCURE A – CALAIS Entente B : Forfait de CALAIS Entente B (mail du club). Homologué : RENESCURE A 3 – CALAIS Entente B 0 par forfait. Amende minorée 25€ à CALAIS Entente.

Coupe ADN :

59952.1 RACQUINGHEM Js A – St MARTIN BOULOGNE C : Forfait de St MARTIN BOULOGNE C (mail du club). Homologué : RACQUINGHEM A 3 – St MARTIN BOULOGNE C 0 par forfait. Amende minorée 15 € à St MARTIN BOULOGNE.

Coupe INTERSPORTS :

59974.1 Pays ST OMER D – EQUIHEN Us B : Forfait de EQUIHEN Us B (mail du club). Homologué : Pays ST OMER D 3 – EQUIHEN Us B 0 par forfait. Amende minorée 15 € à EQUIHEN.

59977.1 CALAIS Beau Marais D – LE PORTEL Gpf A : Réclamation d'après match de LE PORTEL Gpf sur l'ensemble des joueurs de Calais Beau Marais 4 susceptibles d'avoir participé le match précédent dans une des formations hiérarchiquement supérieures : Après vérification des feuilles de match CALAIS Beau Marais C/WIMEREUX As B du 14/05/2023 en D3E et CALAIS Hauts de France A/CALAIS Beau Marais A du 14/05/2023 en R3H, aucun joueur n'est dans ce cas. Droits non remboursés à LE PORTEL Gpf.

COUPE VDC SPORT COM :

59964.1 GUINES Marais B – CONCHIL A : Forfait de CONCHIL B. Homologué : GUINES Marais B 3 – CONCHIL B 0 par forfait. Amende 23€ à CONCHIL.

Le Président : JM HENON